



Audience Mairie de Toulouse – Mme Lalane de Laubadère – 18 décembre 2017

Le SNUipp-FSU : Nous avons tout d'abord exprimé nos regrets de ne pas avoir été reçu-es en audience commune avec les parents d'élèves ce qui montre une volonté d'afficher des discours différents.

Mme Lalane de Laubadère maintient sa position et ne recevra jamais des fédérations de parents d'élèves avec des syndicats enseignants.

Le SNUipp-FSU : Nous déplorons aussi la volonté de mairie de cacher les dysfonctionnements. En effet, il a été demandé à des équipes de retirer les affichages concernant les absences d'ATSEM non remplacées. La mairie a demandé directement aux directions CLAE en réunion de faire remonter les affichages qui étaient dans leurs écoles. **Nous continuerons à informer les parents des conditions d'accueil de leurs enfants dans les maternelles toulousaines avec la forme que les collègues choisiront.**

Pour la mairie, dans certaines écoles, les ATSEM ont été mises à mal par des affichages « totalement déplacés ». La demande de remontée des affichages ne concerne pas les affichages factuels (nombre d'absences non remplacées).

Le SNUipp-FSU : les problèmes ne sont pas à la marge et il n'est pas possible de minimiser les difficultés rencontrées dans les écoles. Nous avons fait une enquête et sur 63 écoles ayant répondu, 61 estiment que cette réorganisation pose des problèmes sur le temps scolaire. C'est plus de la moitié des écoles maternelles toulousaines.

La mairie n'a pas les mêmes retours. Pour eux, il y a effectivement des écoles où la nouvelle charte avait été mal comprise et donc mal mise en œuvre mais cela se règle au cas par cas. Le bilan global ne peut pas se faire après 3 mois. Il y a des

bilans intermédiaires toutes les périodes. En fin d'année scolaire, il y aura des ajustements et des évolutions contraints au regard du budget.

La solution de la mairie consiste à faire des réunions de régulation.

Nous ne pouvons accepter qu'il n'y ait pas un cadre équivalent pour toutes les écoles et que le fonctionnement dépende de négociations coûteuses en temps et en énergie.

Que faisons-nous quand malgré les réunions de régulation, les conditions d'apprentissage et d'accueil de nos élèves ne s'améliorent pas voir se dégradent ?

Mme Lalane de Laubadère invite les écoles rencontrant de vives tensions à la contacter directement et nous demande de lui faire remonter les écoles nous ayant contactées.

Le SNUipp-FSU : concernant les points qui posent des problèmes et de réelles difficultés aux collègues et créent des tensions dans les équipes :

- L'heure de réunion hebdomadaire : nous demandons qu'elle se fasse en demi-équipe le mercredi après-midi ou en début d'après-midi.

Cela se fait dans certaines écoles et si les directeurs CLAE l'organisent comme cela, les territoires le valident.

- Les ATSEM d'après-midi sont des ATSEM « péri-scolaire » : nous demandons que les ATSEM interviennent dans les classes jusqu'à 16h. Nous rappelons que tous les agents présents sur le temps scolaire sont sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'école.

La mairie de Toulouse veut mettre en place un péri-scolaire de qualité et donc réaffirme le besoin de préparation par les ATSEM de soir à partir de 15h.

- Les ATSEM de bassin : par manque de personnel, elles sont très souvent bloquées sur des remplacements longs. Depuis 1 mois, les absences non remplacées se multiplient. Chez les agents techniques aussi, ce qui impose aux ATSEM d'être moins présentes en classe pour effectuer des tâches d'AT. Certaines écoles nous ont fait remonter des problèmes d'hygiène.

Pour la mairie de Toulouse, il est impossible d'effectuer les remplacements courts (majorité des absences = 3 jours). Les ATSEM de bassin sont positionnées en priorité sur les remplacements longs.

- Les rotations dans les classes : dans certaines écoles, il y a jusqu'à 5 ATSEM dans la même classe. Cette rotation entraîne un manque de continuité dans les classes des ATSEM et un temps très important pour les enseignants qui doivent réexpliquer leur fonctionnement. Les enfants et les parents n'ont plus d'adulte référent.

Pour la mairie, les rotations d'ATSEM ne sont pas dues à la réorganisation. Ce sont les directeurs- d'école qui font les plannings et donc c'est eux qui choisissent les rotations.

A la fin de cette audience, nous avons remis à Mme Lalane de Laubadère les motions et pétitions que vous nous aviez retournées.

Nous lui avons également envoyé la liste des écoles rencontrant de grosses difficultés et de vives tensions sans oublier de rappeler que dans la majorité des autres écoles, les collègues rencontrent aussi des difficultés ayant des conséquences directs sur le climat de l'école et les conditions d'apprentissage de nos élèves.

Face à ces réponses, on continue l'action :

- Affichage du **compteur** devant ou dans l'école à destination des familles (en pièce jointe).
- **Pour que notre hiérarchie et la mairie ne puisse plus nous dire que les dysfonctionnements sont à la marge**, nous vous proposons de tous envoyer les extraits des comptes rendu de conseil d'école (ou tout autre document) concernant la réorganisation et ses conséquences directement à votre IEN, à Mme Mery (ce.ia31-iena@ac-toulouse.fr) et à Mme Lalane de Laubadère (marion.lalane-delaubadere@mairie-toulouse.fr) en nous mettant en copie

(snu31@snuipp.fr). Tout dysfonctionnement peut également être transmis à la mairie.

- **Pétition en ligne** à signer et à diffuser en cliquant [ICI](#).
- **Réunion d'Information Syndicale** : mercredi 24 janvier à 13h30 dans les locaux du SNUipp-FSU 31

Les problèmes ne sont pas à la marge ... cette réorganisation doit être revue et la mairie de Toulouse doit fixer sa priorité aux moyens pour l'école sur le temps scolaire pour arrêter de dégrader les conditions d'accueil et d'apprentissage des petits toulousains.